

Randonnée des 2 moulins - AONES

Edition 2023



Les 10 et 11 Juin 2023

2 jours / 45 km

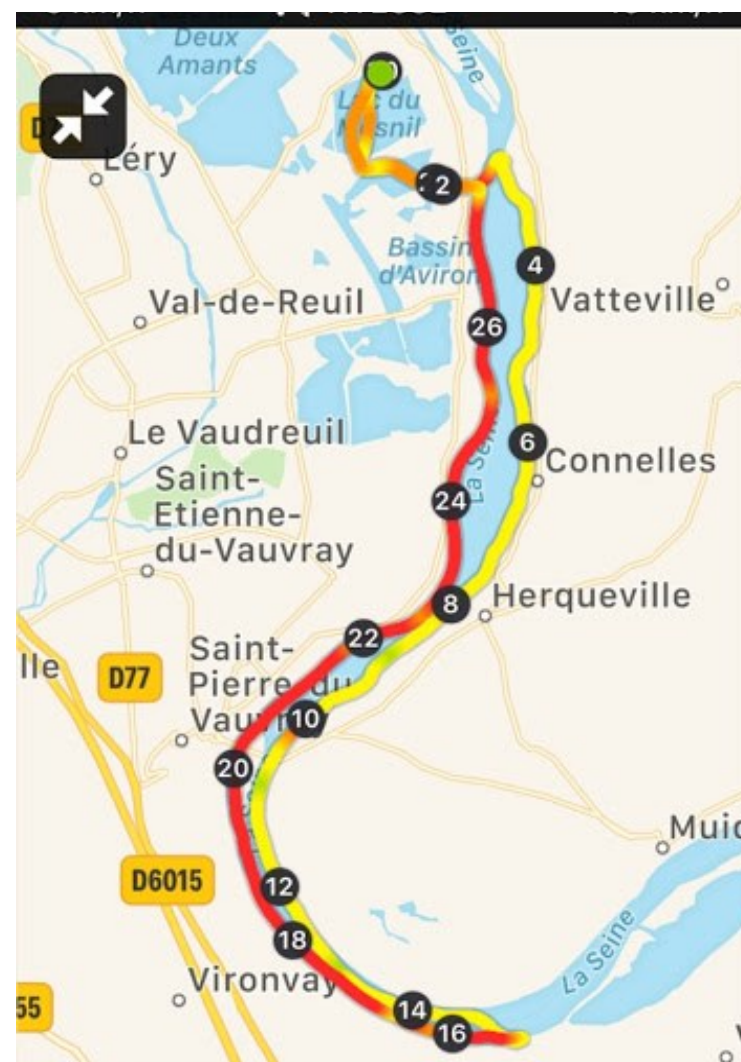
Niveau : débutant

Le parcours

Bien que situé dans le département de l'Eure, c'est sur un des plus beaux méandres de la Seine que l'AONES Aviron vous invite à naviguer. Le départ se fait sur un des nombreux lacs du pittoresque village de Poses. Nous monterons ensuite la Seine sur environ 12 km, jusqu'à Lormais où un pique-nique aux saveurs régionales vous sera offert. Nous retournerons vers Poses l'après-midi, portés par le courant et à l'abri d'îles inhabitées. Nous aurons ainsi tout le temps d'admirer les moulins à eau d'Andé (où a été tourné le film « Jules et Jim » de François Truffaut) et de Connelles, ainsi que la propriété Louis Renault située au sommet des falaises calcaires. Avec un peu de chance, vous pourrez apercevoir matin pêcheur, hérons, cygnes (noir) mais aussi chèvres, vaches et escaladeurs.

De retour au club, nous partagerons un dîner avant de rejoindre pour ceux et celles qui le souhaiteront Rouen et son ARMADA. Vous pourrez vous promener librement le long des quais, et admirer les magnifiques navires présents.

Le dimanche matin, nous vous proposons de partir vers l'Aval, où nous naviguerons entre les îles jusqu'au barrage de Poses, qui abrite une centrale hydroélectrique ainsi qu'une chambre d'observation des poissons.



Renseignements

AONES AVIRON (Eure, France) :

Rue du souvenir Français 27 740 Poses
<http://www.aonesaviron27.net>

> François : 06.76.26.12.86

> Mail : aonesaviron27@gmail.com

Hébergements : <http://www.lery-poses.fr/hebergement-restauration>

Tarifs

- > Randonnée : 80 € par personne sans hébergement incluant 3 repas + 2 petits-déjeuners
- > Accompagnateurs : tarif identique aux rameurs
- > Location sellette : 24€ / les 2 jours (15 sièges disponibles)

L'inscription sera accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'AONES Aviron **au plus tard le 9 mai 2023**



Sécurité

Embarcation : Yolettes

Encadrement par bateaux de sécurité

La Seine est ouverte à la navigation commerciale. Nous vous demandons donc de respecter les consignes de sécurité et les plans de navigation qui vous seront remis.

A bord : équipement de sécurité obligatoire suivant le règlement de la FFA sous la responsabilité des chefs de bords + 1 téléphone

